

Paris, lundi 2 décembre 2019

## Communiqué de Presse

### Réforme des retraites

**Contact presse :**  
FSDL  
[secrtaire@fsdl.fr](mailto:secrtaire@fsdl.fr)  
01 43 76 60 93

Les représentants de la FSDL ont participé depuis le début de l'année aux 7 réunions consacrées à la réforme de la retraite. Les syndicats ont été informés des projets du Haut commissariat aux retraites qui s'engage à garantir à l'euro près le versement des allocations selon les droits acquis dans le régime actuel. Les montants des cotisations ont été fixés et, pour les chirurgiens dentistes, elles seraient très proches de celles que nous versons actuellement à la CARCDSF. Le versement de la part conventionnelle de la sécurité sociale dans le PCV est maintenu et donnerait des points retraite. De nouvelles réunions sectorielles sont programmées pour affiner ces propositions et en particulier le devenir des réserves constituées par les efforts contributifs des chirurgiens dentistes cotisants et allocataires. Nous serons très fermes car nous refusons une spoliation de la profession.

A ce stade, nous n'avons pas de motifs suffisants ni d'informations précises pour appeler les chirurgiens-dentistes à se mobiliser, mais nous restons critiques et vigilants.

---

#### *A propos de la Fédération des Syndicats Dentaires Libéraux (FSDL)*

Premier syndicat représentatif des chirurgiens-dentistes en France depuis 2015, la FSDL défend l'avenir de l'exercice libéral et se bat pour que chaque chirurgien-dentiste puisse dispenser des soins innovants et de qualité, conformes aux données actuelles de la science.

Liberté, responsabilité et éthique guident les actions du syndicat qui se mobilise à la fois pour un projet de valorisation cohérente des soins conservateurs de l'organe dentaire et pour un plan de prévention, seul capable de garantir la bonne santé buccale des patients. Adhérer à la FSDL, c'est défendre les valeurs libérales de la profession et soutenir un syndicat indépendant.

Adhérer à la FSDL, c'est rester libre !

Pour toute information complémentaire sur la FSDL, merci de bien vouloir vous rendre sur le site : [www.fsdl.fr](http://www.fsdl.fr)